

RESPONSABLE SOCIAL

FAMILLE MÉTIER :

Cabinets de moyenne et grande taille >
Expertise sociale

AUTRE APPELLATION DU MÉTIER :

Responsable paie

→ MISSION :

Le responsable social est en charge du pôle d'expertise sociale d'un cabinet d'expertise comptable de taille moyenne ou de grande taille. Il assure le pilotage économique de l'activité (budget, chiffres d'affaires, marge), du développement du portefeuille clients, de la supervision des travaux réalisés par les Techniciens de paie ainsi que de la production des missions d'expertise ou de conseil.

→ ACTIVITÉS :

> PILOTAGE ET DÉVELOPPEMENT DU PÔLE D'EXPERTISE SOCIALE

- Participe avec la Direction du cabinet à la définition du budget de son pôle
- Élabore, suit et analyse les indicateurs d'activité de son pôle (tableaux de bord, ...), assure un reporting auprès de la Direction
- Supervise la facturation, contrôle la saisie des temps et définit si besoin des actions correctives
- Élabore et développe l'offre de services (notamment les missions RH) en fonction de la demande des clients et des besoins du marché
- Définit les honoraires et les tarifs en accord avec la Direction
- Identifie les actions de communication interne et externe pour faire connaître son offre de service
- Conçoit et harmonise les outils et méthodes de travail
- Contribue à l'optimisation du fonctionnement du pôle (évolutions organisationnelles, ...)
- Contribue à la visibilité des missions d'expertise sociale : organise des événements internes sur des thématiques sociales (conçoit les supports, supervise la logistique de l'évènement...), participe à des événements externes

> MANAGEMENT D'ÉQUIPE

- Définit les profils de recrutement, participe aux entretiens et à la décision finale
- Contribue au développement et à l'évaluation des collaborateurs :
 - conduit et/ou analyse les entretiens d'évaluation annuelle et propose des axes de développement pour ses collaborateurs
 - détecte les besoins de formation et propose des plans de développement individuel
- Assure une veille sociale permanente sur les sujets d'actualités, met régulièrement à jour ses connaissances
- Diffuse l'actualité sociale auprès de ses collaborateurs, conçoit et anime des formations sur les nouveautés techniques
- Organise et anime des réunions de pôle : transmet les informations, communique sur les indicateurs d'activité du pôle et mobilise les collaborateurs autour d'objectifs communs, favorise l'échange de bonnes pratiques



RESPONSABLE SOCIAL

> SUPERVISION TECHNIQUE ET CONSEIL EN EXPERTISE SOCIALE

- Endosse le rôle d'expert technique interne et externe sur les problématiques complexes ou pointues
- Organise et planifie les missions d'expertise sociale : identifie les ressources, répartit les travaux entre les collaborateurs, définit et suit les plannings
- Supervise techniquement et suit l'ensemble des missions du pôle d'expertise sociale réalisées par les collaborateurs : définit les stratégies de mise en oeuvre, les outils et les méthodes à utiliser, intervient sur les dossiers complexes pour apporter une aide technique aux collaborateurs (interprétation des textes, calcul de charges, points bloquants, litiges, ...)
- Apporte assistance et conseil aux clients en matière sociale, les accompagne dans les démarches complexes et dans la définition d'actions à mettre en oeuvre (réalisation d'études, élaboration de documents, d'outils, ...)
- Rédige des notes techniques sur l'actualité sociale à destination des clients
- Organise les élections des représentants du personnel

→ VARIABILITÉ DE L'EMPLOI

Selon l'organisation du cabinet et le type de formation du responsable social, ce dernier peut être amené à participer à des audits sociaux et à des missions d'expertise comptable.

→ COMPÉTENCES TRANSVERSES

- Organisation et planification
- Prise de décision
- Management d'une équipe
- Sens du contact et de la relation client
- Gestion des conflits
- Adaptabilité

- Aptitude rédactionnelle
- Discrétion
- Travail en équipe

→ COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Connaissances en droit social (droit du travail et de la Sécurité Sociale, jurisprudence)
- Connaissance des spécificités des clients (acteurs, secteur d'activité, métiers, CCN...) ou droit spécifique
- Maîtrise des spécificités de la paie
- Outils et logiciels informatiques spécifiques
- Maîtrise de l'anglais

→ FORMATION INITIALE

- Bac+4 à Bac +5 en Droit (social, du travail), Gestion des ressources humaines ou Paie

→ FORMATION PERMANENTE

Mise à jour et développement des connaissances obligatoires

→ CERTIFICATION

Pas de certification requise

→ PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Croissance des effectifs du fait de la multiplication des contentieux sociaux de leurs clients et du développement de l'activité de conseil
- Évolution qualitative vers :
 - Une montée en compétence requise pour absorber la complexité croissante du métier et un renforcement des connaissances en droit social
 - Un développement des compétences de relation client, d'écoute, de développement commercial en lien avec le développement de l'activité de conseil
 - Une élévation du niveau de formation initiale au recrutement (minimum Bac +4/5)

